

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 DECEMBRE 2020

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 02.12.2020

Présents à la séance : 23

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Inès DIAS - Johan DURQUE

Absents excusés : Catherine BUCHAUDON (pouvoir à Catherine LANDRE) - Sylvain LAMOTTE (pouvoir à Bernard FREDON)- Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Absent : Géraldine PLANTARD

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N°10

OBJET : RAPPORT SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF DE L'EXERCICE 2019.

La loi 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale impose aux groupements de communes de rendre compte de leurs activités aux communes qui les composent.

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau est tenu de présenter chaque année au conseil de communauté les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Conformément à l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement, doivent également être transmis aux communes membres de la Communauté Urbaine

Le rapporteur fait part à l'Assemblée délibérante des chiffres clés du territoire :

Service EAU :

- En 2019 : 45 027 abonnés CUCM hors abonnés des communes de Pouilloux et Saint-Romain- sous Gourdon (Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Arconce), de Mary et Mont-Saint-Vincent (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Guye), d' Essertenne et Perreuil (Syndicat Mixte de l'Eau Autun Couchois).
- 4.175 millions de m3 consommés.

- **Performances**

Production d'eau potable : 4 970 808 m3.

Eau mise en distribution : 5 408 317 m3 avec 100 % en conformité bactériologique.

Rendement de distribution : 77.30 % (+3.80).

- **Actions**

490 fuites réparées (297 sur canalisations et branchements, 193 sur compteurs).

5 199 mètres de réseau rénovés, 356 branchements remplacés (dont 182 m en plomb supprimés).

4 172 compteurs renouvelés.

1 032 mètres de réseaux créés.

- Prix du service : 2.47 € HT et 2.91 € TTC pour 1 000 litres distribués (base 120 m3 par an).

Service ASSAINISSEMENT COLLECTIF : 85 % de la population

- En 2019 : 40 419 abonnés à la CUCM et 771 kms de réseaux.
- 44 sites de traitements publics.
- 14 000 avaloirs.
- 4 800 installations privées.

- **Performances**

7 182 686 m3 traités.

2 782.6 tonnes de boues totalement valorisées en agriculture.

- Prix du service : 1.90 € TTC pour 1 000 litres distribués (base 120 m3 par an).

- **Actions**

832 mètres de réseaux d'eaux usées renouvelés et 114.5 mètres de réseaux d'eaux pluviales.

1 835 mètres de réseaux d'eaux usées créés et 673.10 mètres de réseaux d'eaux pluviales.

110 branchements créés.

98 kms de réseaux curés dont 91 en préventif.

Service ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : 12 339 habitants

- 5 000 installations.
- 4 758 installations contrôlées.

- 55.3 % de taux de conformité (hausse de 12.7 % par rapport à 2018).

- **Actions d'améliorations à l'étude**

Assistance renforcée voire réalisation de « l'entretien ».

Assistance renforcée voire réalisation des travaux de mises aux normes.

Actions permettant de réaliser le contrôle en cas de refus persistant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **PREND ACTE** du rapport sur la qualité et le prix des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif de l'exercice 2019 de la CUCM.

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

14 DEC. 2020

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS



Fait à Le Breuil,
le 9 Décembre 2020

Chantal CORDELIER

Maire



